

Il n'y a aucun motif de changer

La ville de Fribourg est indéniablement cosmopolite. Il n'en reste pas moins que, depuis des lustres, elle a le français comme seule langue officielle. Cette langue, qui réunit tous les citoyens, doit rester la langue privilégiée dans les rapports avec les autorités politiques, administratives, judiciaires et scolaires de la commune.

Selon le programme d'intégration de la commune 2024-2027, 36,7% de sa population est étrangère (40% environ selon son rapport de gestion 2023). Les trois langues étrangères les plus parlées sont le portugais, l'italien et l'espagnol, mais naturellement le français est en principe adopté comme langue d'intégration. En outre, 54% des étrangers disposent d'un permis C, ce qui leur ouvre le droit de voter et d'élire en matière communale après un établissement d'au moins cinq ans dans le canton: 6000 personnes environ (20% des électeurs inscrits) exercent actuellement ce droit. Une partie non négligeable de cette population fait partie des 85% des citoyens indiquant le français comme langue de communication.

Ce constat justifie aussi le maintien du statu quo actuel préconisé en 2018 autant par l'Institut de plurilinguisme que par le Service juridique de la ville. Il n'y a aucun motif de le modifier, ne serait-ce par le biais de la création à la va-vite d'un logo officiel bilingue trompeur figurant sur toutes les communications et le patrimoine de la commune. Ce procédé est d'autant plus choquant que les discussions sur les conditions de la reconnaissance par une commune d'une deuxième langue officielle sont à l'agenda 2025 du Conseil d'Etat.

Marie-Claude Cudry Gross,
Fribourg